

# BAN MINES NEWSLETTER

Une lettre d'information de Handicap International

NUMÉRO 16, SEPTEMBRE 2005

## EDITORIAL

En 2005, La Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL) et Handicap International (HI) ont continué à promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action adopté lors du Sommet de Nairobi. Le nombre d'Etats Parties au Traité est passé à 147, et pour un nombre croissant de non-signataires, le Traité d'Interdiction des Mines est désormais devenu la norme.

Entretemps, le problème des armes à sous-munitions prend une importance croissante. A l'instar des mines antipersonnel, les sous-munitions causent la mort de nombreux civils après des guerres, dont de nombreux enfants. Les armes à sous-munitions reçoivent de plus en plus d'attention de la part de la société civile et des gouvernements. Les campagnes contre les sous-munitions se développent dans de nombreux pays. La Belgique prend une fois de plus l'initiative dans ce domaine. Le Sénat belge a en effet voté un projet de loi le 7 juillet 2005 interdisant la production, le stockage, la possession et le commerce de sous-munitions. Si la Chambre des Représentants approuve également ce projet de loi, la Belgique deviendra le premier pays au monde où les sous-munitions sont interdites. Des textes similaires sont en cours de préparation dans d'autres pays européens...

HI intensifie également ses efforts pour promouvoir les droits des personnes handicapées et a participé avec d'autres ONG aux négociations tenues à New York du 1er au 12 août dans le cadre de la Convention des Nations Unies pour la Protection et la Promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées.

Nous attendons avec impatience les résultats de la lutte contre les sous-munitions. Sommes-nous sur la voie d'un nouvel Ottawa?

**HANDICAP  
INTERNATIONAL**

*Membre fondateur de l'ICBL,  
Lauréat du Prix Nobel de la Paix*

### DANS CE NUMERO:

#### P 1

EDITORIAL

#### P 2

LA BELGIQUE MONTRE LA VOIE: LE SENAT INTERDIT LES SOUS-MUNITIONS

REACTIONS/ECHOS DANS LA PRESSE

INTERDICTION DU FINANCEMENT DES MINES

#### P 3

CAMPAGNES CONTRE LES BOMBES A SOUS-MUNITIONS

#### P 4

PARLEMENT EUROPEEN: JOURNEE D'INFORMATION SUR LES MINES ANTIPERSONNEL AVEC JODY WILLIAMS

RESOLUTION DU 7 JUILLET 2005

#### P 5

NOUVELLES RATIFICATIONS

#### P 6-7

PLAN D'ACTION DE NAIROBI

ACTION CONTRE LES MINES

EDUCATION AU DANGER DES MINES

DEMINAGE

DESTRUCTION DES STOCKS

CONVENTION SUR LES ARMES CLASSIQUES

#### P 8

DECISION AMERICAINE SUR "SPIDER" EN DECEMBRE

HUIT PRODUCTEURS DE SOUS-MUNITIONS EXCLUS DU FONDS PETROLIER DE NORVEGE

## LA BELGIQUE MONTRE LA VOIE: LE SENAT INTERDIT LES SOUS-MUNITIONS

Le 7 juillet, le Sénat belge a voté à l'unanimité un projet de loi visant l'interdiction de la production, du stockage, de la possession et du commerce de sous-munitions. Le projet de loi est maintenant passé à la Chambre pour y être approuvé. Si la Chambre des Représentants vote également ce projet de loi, la Belgique deviendra le premier pays à interdire les armes à sous-munitions. L'approche belge est très simple: le projet de loi ajoute le terme "sous-munitions" à la loi du 9 mars 1995 interdisant la production, l'utilisation, le stockage et le transport de mines antipersonnel. Par "sous-munitions," le projet entend: "toute munition qui pour remplir sa fonction, se sépare d'une munition mère. Cela recouvre toutes les munitions ou charges explosive conçues pour exploser à un moment donné après avoir été lancées ou éjectées d'une munition à dispersion mère". Ce sera donc la deuxième fois en dix ans que la Belgique montre l'exemple. Dans les années 90, la Belgique a ouvert une voie historique qui devait mener, en quelques années, à l'interdiction totale des mines antipersonnel par 147 pays.

Le jour suivant le vote du projet de loi sur l'interdiction des sous-munitions par le Sénat belge, le bureau bruxellois de Handicap International (HI) a reçu des réactions enthousiastes ainsi que des félicitations du monde entier.

La section suisse d'HI a parlé d'"Acte politique courageux" et d'un "important signe d'espoir". Voici un extrait de la lettre envoyée au grand public en Suisse: "Si le pas à franchir pour interdire les sous-munitions semble à la portée des Etats qui ont ratifié le Traité d'Interdiction des Mines antipersonnel, le courage politique de la Belgique est particulièrement impressionnant. Ce n'est pas sans débats que le Sénat belge a pris cette décision unanime. La Belgique possède une importante production d'armement. Par ailleurs, la perspective d'une décision unilatérale d'interdire les sous-munitions, dont plus d'un milliard d'unités sont déjà stockées dans le monde, rencontre forcément des oppositions chez les militaires. Ceux-ci tentent de se raccrocher à des solutions techniques - toujours défailtantes - pour réguler l'utilisation des sous-munitions, plutôt que de les interdire. Handicap International a été très présent lors de ces débats et a pu apporter l'évidence que le moment était venu pour le Sénat de faire un choix décisif et historique, afin de protéger les populations civiles des innombrables mutilations en perspective."

Plus d'info: [www.senate.be](http://www.senate.be)  
[www.handicap.be](http://www.handicap.be)

### Quelques réactions

"Nous échangerions bien quelques sénateurs avec vous."(CMC Egypte)

"C'est une grande nouvelle! Félicitations, HI!"  
(Human Rights Watch)

"Beau travail! J'espère que nous parviendrons à suivre votre exemple bientôt."

(CMC Italie)

"Est-ce le début d'un nouvel Ottawa?"

(HI Allemagne)

### Echos dans la presse

"Une victoire contre l'arme des lâches. (...) Si le chemin est encore long, la Belgique pourrait à nouveau initier une dynamique fondamentale et éradiquer progressivement un fléau de la planète."(La Libre Belgique, 8 juillet 2005)

"Le mouvement pour la paix triomphe"(De Morgen, 6 juillet 2005)

Suite à l'approbation par la Commission des Relations extérieures et de la Défense du Sénat belge du projet de loi sur les sous-munitions, le Sénateur Mahoux a indiqué au quotidien *La Libre Belgique* le 6 juillet 2005 que "Cela témoigne de l'importance d'un travail commun entre ONG et politiques sur certains dossiers concrets."

Le 16 juin 2005, le Sénat belge a voté un projet de loi visant l'interdiction des investissements directs ou indirects dans les entreprises liées à la production, l'utilisation ou le transport de mines antipersonnel.

Plus d'information: [www.netwerk-vlaanderen.be](http://www.netwerk-vlaanderen.be)

## Campagnes contre les bombes à sous-munitions

Handicap International (HI) encourage tout le monde à signer sa pétition contre les bombes à sous-munitions. D'autres campagnes de sensibilisation que celles évoquées ci-dessous sont également prévues mais peuvent varier d'un pays à l'autre.

En Allemagne, HI organise une journée d'action le 8 octobre à Munich. HI y construira une pyramide de chaussures ainsi qu'un champ de mines factice où seront réalisées des opérations de déminage de mines antipersonnel et de bombes à sous-munitions. Des documentaires, des conférences et des expositions servent à illustrer le thème des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions. Une exposition sera inaugurée le 9 novembre à Augsburg.

### Pétition

**Au début de la campagne en juin, Handicap International avait déjà collecté 108.000 signatures pour sa pétition contre les conteneurs de sous-munitions.**

Depuis mai, HI encourage les personnalités politiques en France à s'opposer aux bombes à sous-munitions notamment via une campagne de cartes postales. HI demande également sur son site web que l'exemple du Sénat belge soit suivi. En juillet, HI a lancé une nouvelle campagne destinée au grand public et intitulée "Non aux BASM (bombes à sous-munitions)." Cette campagne bénéficie d'une campagne d'affichage nationale, de publicités à la radio et à la télévision. HI a également lancé une pétition en ligne et mobilisé des personnalités (dont Catherine Deneuve et Juliette Binoche). Une semaine de sensibilisation sera organisée en octobre et proposera un colloque à Paris le 6 octobre, ainsi qu'une exposition et le film "Les Tortues volent aussi ;" la CMC, la Coalition internationale contre les armes à sous-munitions, se réunira le 7 octobre et des pyramides de chaussures seront construites dans 36 villes de France le 8 octobre.

Au Royaume-Uni, HI prépare une action "pyramide de chaussures" pour novembre. Une semaine de sensibilisation aura lieu du 30 octobre au 5 novembre sur le thème des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions.

Au Luxembourg, HI lance un appel aux personnalités politiques pour qu'elles suivent l'exemple du Sénat belge et attirera l'attention du grand public à Luxembourg-ville le 1er octobre avec une pyramide de chaussures, une pétition photo et une campagne multimédia.

En Belgique, HI se concentre sur le vote par la Chambre du projet de loi visant l'interdiction des sous-munitions. HI organise également une campagne de sensibilisation à travers le pays.

### Exemple belge suivi au Royaume-Uni?

L'APLEG (Groupe parlementaire de tous les partis pour l'éradication des mines antipersonnel) s'est réuni le 19 juillet 2005 et a exprimé son intérêt pour le projet de loi belge d'interdiction des sous-munitions. Samantha Rennie, directrice de HI Royaume Uni, a informé le groupe sur le projet de loi belge et a donné le point de vue de HI. Zak Johnson, ancien conseiller technique de HI au Laos et en Afghanistan, a donné une présentation sur les bombes à sous-munitions. Le groupe de travail a exprimé le souhait de rencontrer le ministre britannique de la Défense et l'auteur du projet de loi belge, le Sénateur Philippe Mahoux.

Plus d'information: [www.sousmunitions.org](http://www.sousmunitions.org)  
[www.streubomben.de](http://www.streubomben.de)  
[www.handicap-international.org.uk](http://www.handicap-international.org.uk)  
[www.handicap-international.lu](http://www.handicap-international.lu)  
[www.handicap.be](http://www.handicap.be)

## PARLEMENT EUROPEEN: JOURNEE D'INFORMATION SUR LES MINES

**"Tolérance zéro pour les mines antipersonnel et les armes similaires:"** ce fut l'appel de Luisa Morgantini, Présidente de la Commission Développement du Parlement européen lors de l'inauguration d'une conférence sur les mines à Bruxelles, le 16 juin 2005. Jody Williams, co-lauréate du Prix Nobel de la Paix 1997 avec l'ICBL, et Wolfgang Petritsch, Président de la Première Conférence d'examen du Traité d'Interdiction des Mines, à Nairobi, ont soulevé la question.

Des représentants des ONG, dont Handicap International, d'organisations internationales et d'Etats ont souligné les défis auxquels nous faisons face si nous désirons construire un monde sans mines et attirer l'attention sur le besoin d'accélérer le déminage, de dégager des ressources financières pour l'assistance aux victimes et la réadaptation et de fournir un nouvel effort pour obtenir l'application du Traité d'Interdiction des Mines par tous les Etats. Ceci dépend notamment de l'engagement des Etats qui doivent encore rejoindre le Traité.

Le thème de la journée était "Travailler pour un monde sans mines" et comme l'a indiqué Jody Williams, il ne s'agit pas d'une phrase en l'air : "Un monde sans mines est essentiel si l'on veut mettre fin aux souffrances humaines causées par ces armes. Un monde 'sans mines' est un monde où TOUTES les mines antipersonnel ont été détruites. Pour les parties au Traité, le déminage complet et l'assistance aux survivants des mines sont donc une nécessité."

Wolfgang Petritsch, ambassadeur autrichien et ancien Haut Représentant des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine, a aussi demandé la mise en œuvre du Traité: les stocks doivent être totalement détruits et des fonds doivent être dégagés pour la mise en œuvre du Traité dans son entièreté. Il a fait référence au Traité comme étant "Peut-être la seule initiative de désarmement réussie dans le monde aujourd'hui, dans un contexte actuel de militarisation constante." Il a décrit les progrès remarquables réalisés depuis l'entrée en vigueur du Traité: l'utilisation et la production de mines antipersonnel a diminué. Il en va de même pour le commerce qui a virtuellement cessé. Le nombre de nouvelles victimes a également diminué et deux tiers des pays dans le monde ont signé et beaucoup d'autres sont en accord de facto avec la norme établie par le Traité, y compris concernant la destruction des stocks. C'est la raison pour laquelle Wolfgang Petritsch a conclu en affirmant que le Traité d'Interdiction des Mines est "le seul outil de désarmement qui fonctionne," contrairement à l'évolution décevante en matière de non-prolifération nucléaire.

Comme Jody Williams l'a indiqué, cela prouve que "la législation internationale fonctionne vraiment quand la volonté politique est au rendez-vous". Elle a également demandé la poursuite des opérations de déminage et une meilleure assistance aux survivants des mines.

Stan Brabant (HI) a fait une présentation sur la production de mines et d'armes à sous-munitions. Il a établi une liste des pays producteurs de mines antipersonnel, de mines antivéhicule et d'armes à sous-munitions, avant de conclure en lançant un appel pour une réglementation plus stricte des investissements dans de telles armes. Il a aussi encouragé toutes les parties à collaborer en faveur de l'interdiction des armes à sous-munitions.

Des représentants diplomatiques d'Etats n'ayant pas signé le Traité (comme l'Egypte, la Finlande, Israël et la Russie) ont fait des présentations et même si leurs positions ne présentaient pas de progrès majeur, ils ont fait part de leur volonté de s'engager, ce qui prouve que les principes du Traité ne peuvent plus être ignorés à l'échelon international. A l'instar des diplomates et des parlementaires, des spécialistes du déminage et des victimes des mines ont pu prendre la parole. Plamenko Priganica, qui a perdu une jambe pendant la guerre en Bosnie, a fait un discours qui n'est pas passé inaperçu. Après s'être demandé "pourquoi moi?", le directeur de l'ONG Landmine Survivors Network (LSN) en Bosnie-Herzégovine a décidé de soutenir les milliers de personnes dans la même situation.

### Résolution du Parlement européen du 7 juillet pour un monde sans mines, c'est-à-dire, entre autres:

- Accession de tous les Etats, en particulier la Chine, la Russie, la Finlande et la Pologne
- Déminage et assistance aux victimes, y compris dans les pays non signataires
- Mise en œuvre du Plan d'action de Nairobi
- Interprétation plus large de la définition des mines antipersonnel
- Plus grand soutien aux régions minées
- Interdiction des investissements dans la production de mines et d'armes à sous-munitions

Plus d'information : [www.icbl.org/news/eu](http://www.icbl.org/news/eu)

## NOUVELLES RATIFICATIONS DU TRAITE D'INTERDICTION DES MINES

Un certain nombre de pays ont décidé de rejoindre le Traité d'Interdiction des Mines au cours des derniers mois.

**La Lettonie** a récemment franchi le pas. Iğors Tipans, du Centre baltique international pour l'éducation humaine et chercheur de l'ICBL/Observatoire des Mines pour les trois Etats baltes, nous a indiqué que le Parlement letton avait voté la loi de ratification du Traité d'Interdiction des Mines. L'accession était officielle le 1er juillet 2005.

**L'Ukraine** a récemment ratifié le Traité. La Campagne ukrainienne d'ICBL nous a indiqué que le Parlement ukrainien a approuvé un projet de loi le 18 mai 2005 rendant possible la ratification du Traité. L'Ukraine est signataire du Traité depuis le 24 février 1999. Les parlementaires ont proposé que le Ministre ukrainien des Affaires étrangères envoie tous les documents de ratification à l'ONU dans les 30 jours suivant la ratification. Mais le 15 septembre, l'Ukraine n'était pas encore enregistrée en tant que pays ayant ratifié le Traité.

Le 18 août, le **Bhoutan** a accédé au Traité d'Interdiction des Mines.

**Vanuatu** en Océanie a également ratifié le Traité. La Campagne néo-zélandaise contre les mines nous a informés que le Parlement de Vanuatu avait voté et ratifié le texte d'accession au Traité d'Interdiction des Mines le 27 mai 2005. La ratification fut officialisée le 16 septembre 2005 et Vanuatu est devenu le **147<sup>e</sup> Etat à rejoindre le Traité.**

Un certain nombre d'autres Etats sont proches de la ratification, dont la **Pologne.**

**La Micronésie** a informé l'ICBL que son Congrès ratifierait le Traité en septembre 2005.

**A ce jour, 147 Etats ont rejoint le Traité d'Interdiction des Mines. Sept Etats ont signé le Traité mais doivent encore le ratifier. Quarante Etats sont toujours considérés comme non signataires du Traité d'Interdiction des Mines.**

Plus d'informations : [www.icbl.org](http://www.icbl.org)

## NOUVELLES PUBLICATIONS

*Landmine Victim Assistance in 2004 : Overview of the Situation in 24 States Parties*: un rapport publié en juin 2005 et réalisé par HI et Standing Tall pour le Groupe de travail d'ICBL sur l'assistance aux victimes. Voir : [www.handicap.be](http://www.handicap.be)

*Notes d'information de l'Observatoire des Mines, juin 2005*: Opérations conjointes, stocks de mines étrangers et Transit (Article 1); Mines avec allumeurs sensibles et dispositifs antimanipulation (Article 2); Mines conservées pour la formation et la recherche (Article 3); Destruction de mines antipersonnel dans les régions minées (Article 5); Mesures de transparence (Article 7); Education au danger des mines (Article 5) et Groupes armés non étatiques et Interdiction des Mines. Voir : [www.icbl.org/m](http://www.icbl.org/m)

*Explosive Remnants of War and Mines other than Anti-Personnel Mines : Global Survey 2003-2004*: cette étude globale sur l'impact dévastateur des munitions non explosées et des mines antivehicule sur les civils, les travailleurs humanitaires et les troupes de maintien de la paix a été lancée à Genève en mars 2005. Cette étude a été réalisée et publiée par Landmine UK, Mines Action Canada (MAC), et Actiongroup Landmine. Voir : [www.landmineaction.org](http://www.landmineaction.org)

*Rapports annuel 2004 de Handicap International*. Voir : [www.handicap.be](http://www.handicap.be) et [www.handicap-international.org](http://www.handicap-international.org)

*Quels droits pour les victimes de mines? Réparation, compensation : de l'analyse légale aux perspectives politiques*: une étude détaillée réalisée par HI en 2005 sur les survivants de mines, leur statut juridique, les possibilités de compensation et un fonds de compensation, illustré par 4 exemples (également disponible en anglais). Voir : [www.handicap-international.org](http://www.handicap-international.org)

*101 Great Ideas for the Socio-Economic Reintegration of Mine Survivors*: une étude de 2005 réalisée par Standing Tall Australie décrivant 101 projets dans 30 pays. Voir : [www.standingtallaustralia.org](http://www.standingtallaustralia.org)

## ACTION CONTRE LES MINES

### L'Australie dégage plus d'argent pour la lutte contre les mines

Le Gouvernement australien a annoncé le 29 juillet dernier qu'il dégagera 75 millions de Dollars australiens sur une période de cinq ans afin de répondre aux effets des mines antipersonnel et des restes de guerre explosifs. C'est exactement ce que le Réseau australien d'ICBL avait demandé. Le Gouvernement australien affirme en outre qu'il consacre 1,5 million de Dollars par an à l'aide au Laos pour la lutte contre les restes de guerre explosifs. Il a consulté le Réseau australien et les ONG spécialisées concernant la manière d'utiliser ces fonds.

Plus d'information : [www.ausaid.gov.au](http://www.ausaid.gov.au)

### Note d'information sur l'Education au danger des mines (MRE)

Lors de la réunion du Comité permanent sur le Déminage, l'Education au danger des mines et les Technologies, HI a dressé au nom de l'ICBL un bilan encourageant sur les progrès accomplis et a encouragé les pays minés à intégrer l'éducation au danger des mines dans les actions plus larges de lutte contre les mines telles que le déminage, le marquage et les enquêtes. L'Observatoire des Mines a également diffusé une note d'information sur ce sujet.

Plus d'information : [www.icbl.org](http://www.icbl.org)

### Déminage

Lors des réunions de juin 2005 des Comités permanents, un certain nombre de pays (dont le Chili, Chypre, la France, la Jordanie, le Nicaragua, le Pérou, la Turquie et le Venezuela) ont annoncé qu'ils seraient en mesure de respecter la limite de 10 ans pour le déminage conformément à l'Article 5 du Traité d'Interdiction des Mines. Un rapport de cette session est disponible sur le site d'ICBL. L'Observatoire des Mines a également diffusé une importante Note d'information sur l'Article 5 du Traité, préparée par Human Rights Watch.

Plus d'information : [www.icbl.org](http://www.icbl.org)

Le Guatemala se déclarera "sans mines" lors de la Sixième Conférence des Etats Parties au Traité d'Interdiction des Mines qui aura lieu à Zagreb (Croatie) du 28 novembre au 2 décembre. Toutes les opérations de déminage devraient alors être terminées. Cette annonce a été faite par le Comité pour le déminage du Congrès national du Guatemala. Le Guatemala aura réalisé son déminage en sept ans, dans 15 départements, 13 à haut risque et 2 à faible risque. Le Guatemala a donc respecté les délais prévus pour la mise en œuvre du Traité d'Interdiction des Mines, dont l'Article 5 stipule que chaque Etat partie s'engage à détruire toutes les mines antipersonnel au plus tard dix ans après l'entrée en vigueur du Traité pour cet Etat partie.

**"Un pays ne présente aucun risque lié aux mines que s'il est dépourvu de mines"**

La déclaration suivante a été enregistrée lors de la réunion du Comité permanent à Genève en juin: "Un pays ne présente aucun risque lié aux mines que s'il est dépourvu des mines."

Cette déclaration de la délégation croate a été directement notée par l'ICBL qui en a fait la "phrase du jour." Il s'agissait d'une réponse directe à l'affirmation qu'un pays peut éliminer le risque lié aux mines sans se débarrasser complètement de ses mines.

Plusieurs pays ont marqué leur désaccord par rapport au fait que la notion d' "absence de risque lié au mine" correspond aux exigences de **l'Article 5 du Traité** et ont souligné que le Traité doit être pleinement respecté, ce qui implique que les Etats éliminent "toutes les mines sous [leur] juridiction ou contrôle."

### NOUVELLE PUBLICATION

*Informal Village Demining in Cambodia : an Operational Study* : rapport publié en mai 2005 par HI Cambodge et qui décrit l'état d'avancement actuel du déminage informel au Cambodge, étudie l'impact des nouvelles approches et émet des recommandations concernant le rôle des démineurs villageois. Voir : [www.handicap.be](http://www.handicap.be)

## DESTRUCTION DES STOCKS

**Aujourd'hui, 69 Etats Parties au Traité ont déjà détruit leurs stocks.** Treize Etats Parties sont en train de détruire leurs stocks. Lors des réunions intermédiaires des Comités permanents à Genève en juin 2005, l'ICBL a lancé un appel aux pays ci-dessous afin qu'ils détruisent complètement leurs stocks avant la sixième réunion des Etats Parties au Traité qui aura lieu du 28 novembre au 2 décembre: Algérie, Angola, Burundi, Chypre, Guinée-Bissau et Guyane. Le Bangladesh, le Cambodge, la Mauritanie, la Tanzanie et l'Uruguay ont confirmé qu'ils avaient achevé la destruction de leurs stocks.

L'Algérie a détruit 62% de ses stocks, qui contiennent 150.050 mines. Les 28 et 29 mars, Handicap International a constaté la destruction de 30.000 mines. Cette opération, la seconde phase de l'opération de destruction, s'est réalisée sous les yeux du comité interministériel pour la mise en œuvre du Traité d'Interdiction des Mines, d'un représentant du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) et de l'Ambassadeur du Canada. Le PNUD et les membres de la délégation canadienne ont pu poser des questions, prendre des photos et inspecter les stocks avant et après la destruction.

Plus d'information : [www.icbl.org](http://www.icbl.org)

### NOUVELLES PUBLICATIONS

*World Wide Production and Export of Cluster Munitions*, rapport lancé à Bruxelles le 7 avril dernier. Human Rights Watch y nomme les pays producteurs et exportateurs d'armes à sous-munitions et fournit une liste des entreprises qui produisent et vendent ces armes. Au moins 70 pays stockent des armes à sous-munitions. Les Etats-Unis à eux seuls stockent plus d'un milliard de sous-munitions. Voir : [www.hrw.org](http://www.hrw.org)

*Les sous-munitions et l'Union européenne. Production, Commercialisation, Eléments pour une interdiction*: étude de juin 2005, réalisée par l'Observatoire des Transferts d'Armements avec le soutien d'Agir Ici et HI. Vingt-six entreprises dans dix Etats membres de l'UE ainsi que la Suisse produisent et exportent 60 modèles de sous-munitions. Voir : [www.obsarm.org](http://www.obsarm.org)

### Convention sur les armes classiques (CCW)

Le groupe d'experts de la CCW (Convention sur les Armes classiques) s'est réuni à Genève en août 2005. La question des **armes à sous-munitions** a dominé les débats du Groupe de travail sur les restes de guerre explosifs. Même si certains pays ont avancé que les armes à sous-munitions étaient une arme de défense légitime, un certain nombre d'Etats se sont exprimés de manière constructive. Ainsi, le Danemark a demandé la tenue de négociations sur les sous-munitions dès que possible. Le Canada a soutenu la demande de la Coalition contre les armes à sous-munitions (CMC) selon laquelle des discussions devraient être tenues sur tous les aspects de la question des armes à sous-munitions. Le Norvège a encouragé les Etats à interdire l'utilisation de sous-munitions dans et à proximité des zones habitées. Le Mexique et le Saint Siège ont demandé un moratoire sur l'utilisation d'armes à sous-munitions jusqu'à l'entrée en vigueur d'un nouvel accord international. Toutefois, la question est de savoir si plus de discussions dans le cadre du groupe d'experts de la CCW représentent un plus grand engagement et si les pays d'accord sur cette question ne devraient pas plutôt former un groupe séparé sur les sous-munitions, au sein duquel cette question serait abordée par tous les intéressés.

Human Rights Watch, Pax Christi et Handicap International (HI) ont par ailleurs organisé des séances d'information sur les sous-munitions. Lors de la séance organisée par HI le 10 août, Kevin Bryant a donné un aperçu de la question des sous-munitions sur base de sa longue expérience de terrain dans le domaine, notamment au Liban et au Kosovo. Stan Brabant a quant à lui proposé quelques pistes de réflexion sur la récente décision du Sénat belge d'interdire les sous-munitions. Il a également donné quelques-unes des raisons pour lesquelles HI demande l'interdiction de cette arme. Des représentants des Etats-Unis et d'Irlande, entre autres, sont intervenus à l'issue des présentations.

Voir : [www.stopclustermunitions.org](http://www.stopclustermunitions.org)

## DECISION DES ETATS-UNIS SUR LA PRODUCTION DE MINES ANTIPERSONNEL "SPIDER" : DECEMBRE 2005

Selon les informations publiées le 3 août par Human Rights Watch (HRW), membre fondateur de l'ICBL, le gouvernement Bush décidera en décembre s'il reprendra ou non la production de mines antipersonnel. La décision concerne le système antipersonnel "Spider". Les Etats-Unis n'ont plus produit de mines antipersonnel depuis 1997.

HWR indique également que le Pentagone a demandé 1,3 milliards de Dollars pour le développement d'un nouveau système de mines antipersonnel, un soi-disant "Système de munitions intelligentes" pour lequel une décision sera prise en 2008.

L'ICBL est extrêmement inquiète suite à cette annonce, car les Etats-Unis rouvriraient alors la voie à la production, et peut-être à l'exportation de mines antipersonnel alors que 147 pays respectent strictement l'interdiction totale des mines et que des pays n'ayant pas encore signé le Traité ont adopté un moratoire sur la production, l'exportation et l'utilisation de mines antipersonnel. Une production de mines antipersonnel nulle est pratiquement devenue la norme acceptée par tous.

Les Etats-Unis ont changé de position, et ne cherchent plus d'alternative aux mines antipersonnel en vue de signer le Traité en 2006. Ce faisant, le pays a abandonné sa politique des dix dernières années dont l'objectif était le retrait graduel des mines antipersonnel. L'ICBL et Handicap International (HI) soutiennent les recommandations de HRW et encouragent les Etats Parties à exprimer directement leurs objections auprès des Etats-Unis. Le 1<sup>er</sup> mars 2004, à l'occasion du cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité d'Interdiction des Mines, l'ICBL et HI condamnaient déjà la décision prise par l'administration Bush de continuer à utiliser des mines antipersonnel.

Plus d'information : [www.icbl.org](http://www.icbl.org)

## HUIT PRODUCTEURS DE SOUS-MUNITIONS EXCLUS DU FONDS NORVEGIEN DU PETROLE

Le Ministre norvégien des Finances, Per-Kristien Foss, a déclaré dans une communication du 2 septembre 2005 que 8 entreprises seraient exclues du Fond norvégien du pétrole car elles produisaient des armes à sous-munitions (conteneurs, sous-munitions ou d'autres constituants essentiels au fonctionnement de ces engins) et ne respectaient donc pas les orientations éthiques du fonds. Ces sociétés sont les suivantes: **Alliant Techsystems Inc., EADS Co, General Dynamics Corporation, L3 Communications Holdings Inc., Lockheed Martin Corp., Raytheon Co. et Thales SA.** Le conseil consultatif sur l'éthique a basé sa proposition sur des informations, entre autres, de l'ICBL.

Plus d'information : [www.odin.dep.no](http://www.odin.dep.no) et [www.norges-bank.no](http://www.norges-bank.no)

### CALENDRIER:

**Octobre - novembre:**  
**Campagnes contre les sous-munitions:**

**1/10:** Luxembourg

**6-8/10:** France

**8/10:** Allemagne, Munich

**9/11:** Allemagne, Augsburg

**30/10 au 5/11:** Royaume-Uni

**Novembre**

**14-22:** Réunion CCW à Genève, Suisse

**22-23: Lancement du rapport de l'Observatoire des Mines 2005**

**28/11 – 2/12:** Sixième Conférence des Etats Parties à Zagreb, Croatie

**Décembre**

**3:** Septième anniversaire du Traité d'Interdiction des Mines et Journée internationale des personnes handicapées.

**7-8/12:** Conférence sur le "Renforcement de l'Action européenne sur la non-prolifération et le désarmement des armes et des matériaux de destruction massive, les petites armes et les armes légères et des restes de guerre explosifs," organisée par ISIS-Europe, à Bruxelles.

Ont contribué à ce numéro:  
Koen Baetens, Stan Brabant, Kevin Bryant, Philippe Chervin, Laurence Coté, Katleen Maes, Thomas Nash, Paul Vermeulen, Anne Villeneuve

Coordination: Hildegarde Vansintjan

Pour de plus amples informations:  
Handicap International  
Rue de Spa 67  
B-1000 Bruxelles  
Tel: + 32 2 280 16 01  
[policy.unit@handicap.be](mailto:policy.unit@handicap.be)  
[www.handicapinternational.be](http://www.handicapinternational.be)